



**Les
DOUZE
TRADITIONS**
Illustrées

*Publication approuvée par la
Conférence des Services généraux*

Copyright 1971
Alcoholics Anonymous World Services, Inc.

*Adresse postale : Box 459
Grand Central Station,
New York, NY 10163*

www.aa.org

Les Douze Traditions

Synthèse de l'expérience des AA



Beaucoup de nouveaux membres se disent : « Les Traditions, c'est l'affaire des responsables de groupes. Je ne suis qu'un membre parmi d'autres. Ne sont-elles pas simplement des règlements servant à diriger les groupes ? Et de plus, tous m'affirment qu'il n'y a pas de règlements chez les AA ! » Mais, en regardant d'un peu plus près, nous découvrons que les Traditions *ne* sont pas des règlements et qu'elles *ne* sont *pas* uniquement le lot des responsables de groupes. Elles ont une signification profonde pour chacun de nous, tout comme les Douze Étapes.

Comme les Étapes, les Traditions n'ont pas été établies à l'avance comme moyen de parer à d'éventuels problèmes. Elles sont le fruit de l'expérience. Les premiers groupes des AA, qui n'avaient d'autre expertise que leurs premiers tâtonnements, se sont dit : « Cette méthode-ci n'a pas fonctionné, mais celle-là est efficace et *cette autre* l'est d'avantage. »

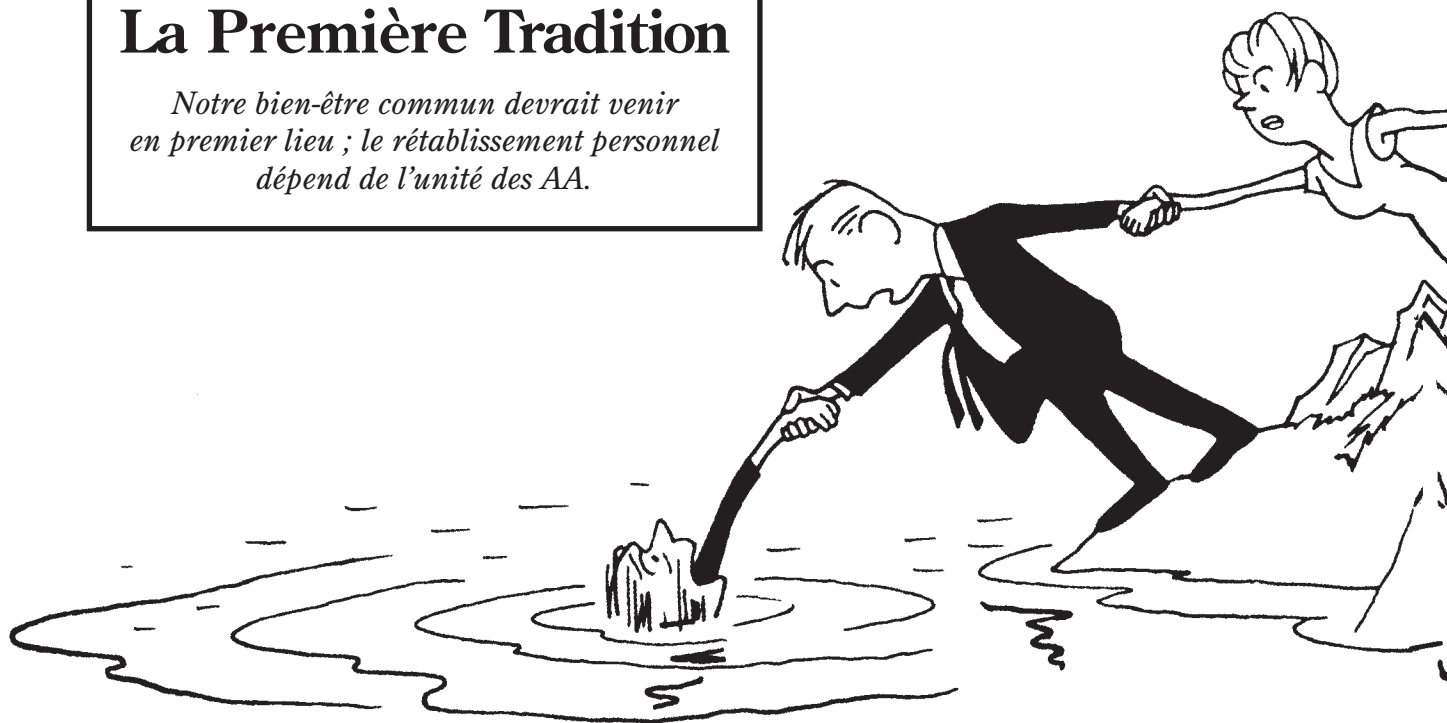
Les échecs comme les succès étaient rapportés par lettres au siège social des AA, devenu plus tard le Bureau des Services généraux. Les Douze Traditions sont le résultats de ces expériences partagées des dix premières années d'existence des AA. Une première version a paru dans le *A.A. Grapevine* en 1946 (dans leur version intégrale). En 1950, elles étaient condensées en leur forme actuelle et acceptées au premier Congrès international des AA.

Bill W., notre cofondateur, déclara alors : « Nos Traditions sont des guides vers de meilleures façons de travailler et de vivre. Elle représentent pour la survie des groupes ce que les Étapes représentent pour la sobriété et la paix d'esprit de nos membres. La plupart des individus ne peuvent pas se rétablir sans le soutien d'un groupe. Il devient évident que si le groupe ne peut survivre, l'individu ne le pourra pas davantage... »



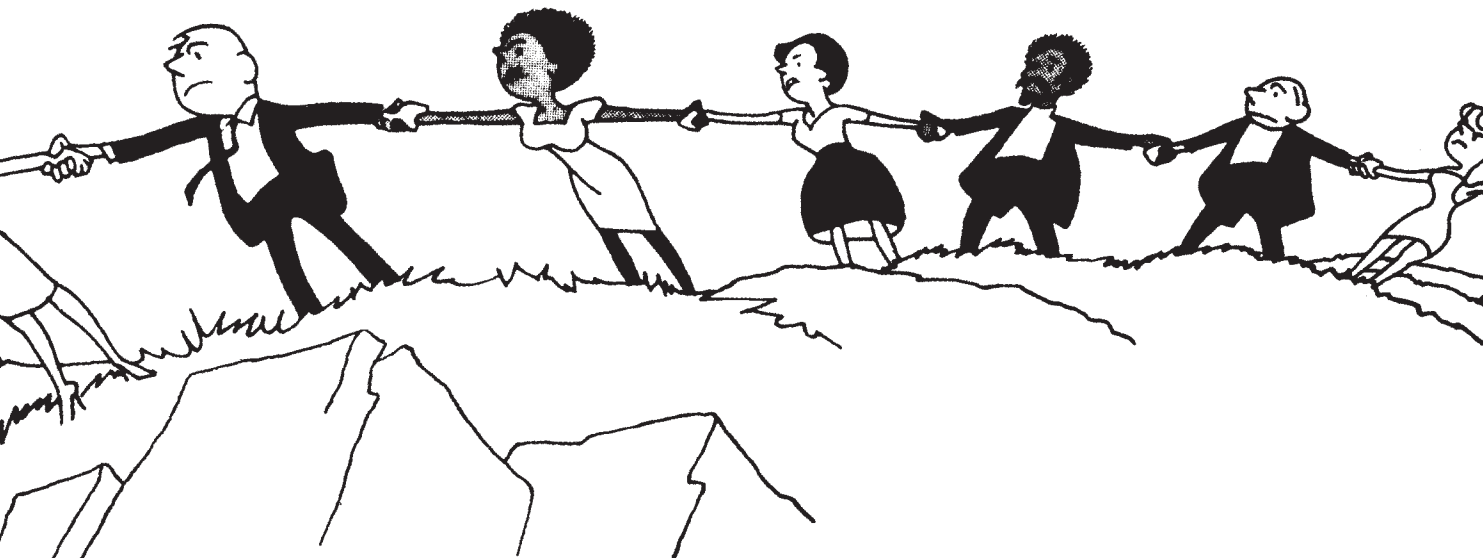
La Première Tradition

*Notre bien-être commun devrait venir
en premier lieu ; le rétablissement personnel
dépend de l'unité des AA.*



L'abstinence de chacun dépend du groupe.
Le groupe dépend de nous. Nous apprenons
très tôt que nous risquons de nuire au groupe
si nous ne tempérons pas nos propres désirs
et ambitions.





Notre frère, l'ivrogne chahuteur, nous offre la plus simple illustration de cette Tradition. S'il ne cesse de déranger durant une réunion, nous « l'invitons » à partir, quitte à le ramener parmi nous lorsqu'il est mieux disposé à écouter le message. Nous plaçons notre « bien-être commun » en premier lieu. Mais c'est aussi le sien car, pour qu'il puisse un jour devenir abstinente, le groupe doit continuer à fonctionner pour être prêt à le recevoir.

Toutefois, ceci n'est qu'un aspect assez rare du problème. Lorsque nous devenons abstinentes chez les AA, nous nous débarrassons de quelques petites parcelles de notre ego. Nous admettons : « Je ne peux pas contrôler l'alcool et je ne peux pas m'en abstenir de moi-même ! » Jusqu'ici, tout va bien ! Par la suite, nous découvrons que cet ego est encore très présent. Il peut nous entraîner à faire l'inventaire moral des autres membres et à commérer sur leurs présumées déficiences. Il peut aussi nous pousser à nous mettre en évidence lors de réunions de discussion.

Après tout, n'est-ce pas un programme égoïste ? Après avoir souffert toutes les misères de l'alcoolisme actif, pourquoi ne pas nous abandonner à un peu d'auto-gratification ? Nous connaissons tous une excellente raison de ne pas agir ainsi : une auto-gratification de ce genre constitue pour nous un danger immédiat car elle menace directement notre propre abstinence. Plus encore, elle met en danger la base même de notre sobriété : l'unité du groupe des AA. Car les commérages sournois peuvent miner la confiance mutuelle si essentielle à la vie du groupe. Un parleur compulsif peut gâcher toute une réunion de discussion : « J'ai cessé de fréquenter tel groupe parce que personne d'autre que Lucien ne peut placer un mot ! »

Dès le début des AA, ses premiers membres ont pressenti clairement que le maintien de l'unité du Mouvement était une question de vie ou de mort, pour eux-mêmes aussi bien que pour les alcooliques qui souffrent encore. La Première Tradition énonce cet objectif qui est également celui de chacune des Douze Traditions. Après trente-cinq années d'existence, les AA l'ont redéfini dans le thème du Congrès international de 1970.

Parce que nous sommes responsables de l'avenir des AA, nous devons :
Placer notre bien-être commun en premier lieu et
Préserver l'unité de l'association des AA,
Car de cette unité dépendent nos vies
Et celles des membres à venir.

Chacune des onze autres Traditions explique une manière spécifique de protéger l'unité du Mouvement et du groupe des AA. Les pionniers ont très vite reconnu le membre assoiffé de pouvoir comme destructeur potentiel du groupe. On le retrouve encore de nos jours, convaincu d'avoir toujours raison, toujours prêt à assumer toutes les responsabilités de la direction, refusant inflexiblement de partager ces responsabilités avec d'autres, et encore moins de les abandonner. Mais un groupe a besoin de responsables. Comment pouvons-nous résoudre ce dilemme ? La Deuxième Tradition nous apporte la réponse...

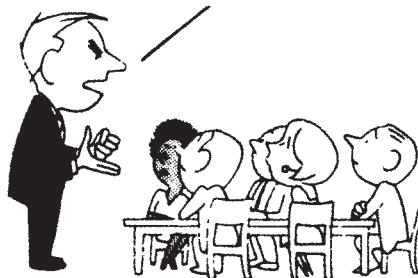
La Deuxième Tradition

Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une seule autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'Il peut se manifester dans notre conscience de groupe. Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas.

« Maintenant que je suis secrétaire, je vais vous montrer ce que c'est que diriger ! »



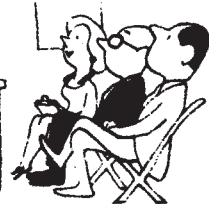
« Il n'y a qu'une seule façon de faire et je vais vous la montrer... »



Des membres des AA peuvent être choisis pour remplir diverses fonctions...



Secrétaire de groupe



Représentant auprès de l'Inter groupe



Représentant auprès des Services généraux



Bill W. a déjà déclaré : « Le mouvement des AA est à la fois une démocratie et une anarchie relative. » Un groupe élit ses propres responsables, qui n'ont aucun pouvoir de commander quoi que ce soit à quiconque. Dans la majorité des groupes, la plupart des responsables quittent automatiquement leurs fonctions après un mandat de six mois et sont remplacés par de nouveaux élus.

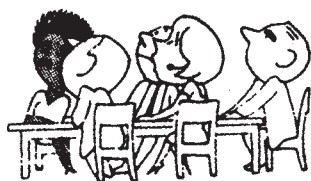


Si un groupe veut faire partie de l'ensemble de la structure de services des AA, il désigne un RSG (représentant auprès des Services généraux élu pour un mandat de deux ans). Les RSG élisent des membres d'un Comité régional et ensemble, ils élisent un délégué régional à la Conférence annuelle des Services généraux. Cette Conférence chez les AA est ce qui ressemble le plus à une forme de gouvernement. Elle émet des opinions sur les politiques importantes des AA, ratifie le choix de certains candidats mis en nomination comme administrateurs du Conseil des Services généraux et en élit directement d'autres. Cependant, ni la Conférence ni le conseil ne peuvent commander quoi que ce soit à aucun membre ni à aucun groupe des AA.

« De plus, nous allons
établir un fonds avec
notre argent...
Je vais le gérer. »

UN
INSTANT
GARÇON

« Merci !
Pouvons-nous maintenant
parler de mettre le pro-
gramme en pratique ? »



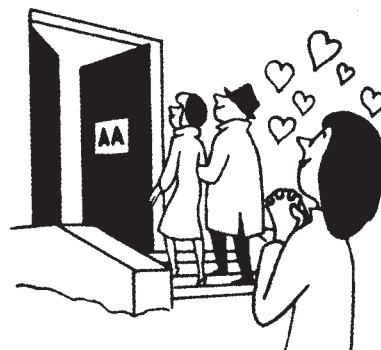
Délégué à la Conférence



Mais ils doivent
toujours se
rappeler qu'ils
sont au service
de tous sans au-
torité sur qui-
conqué



Alors, qui donc mène ici ? AA est un mouvement spirituel et par conséquent, « l'autorité ultime » est le concept spirituel de « la conscience de groupe ». Sa voix se fait entendre quand un groupe d'individus bien informés s'assemble pour prendre une décision. Ce résultat est plus qu'une simple opération arithmétique, plus qu'un simple comptage des votes « pour » ou « contre ». Une attention particulière est accordée aux opinions minoritaires. Qu'advient-il alors de ce personnage irritant qui est convaincu d'avoir toujours raison. Il vaut mieux l'écouter. Peut-être cette fois-ci a-t-il raison. S'il est dans l'erreur et s'il se rappelle bien les Première et Deuxième Traditions, il se ralliera à la décision de « la conscience de groupe ». Cette notion nous semble-t-elle trop obscure ? Pour le savoir, reportons-nous à nos premières réunions. Cette présence que nous ressentions alors nous les nouveaux était bien celle de la conscience de groupe. Cette présence était réelle... accueillante, sans l'obstacle de règlements...



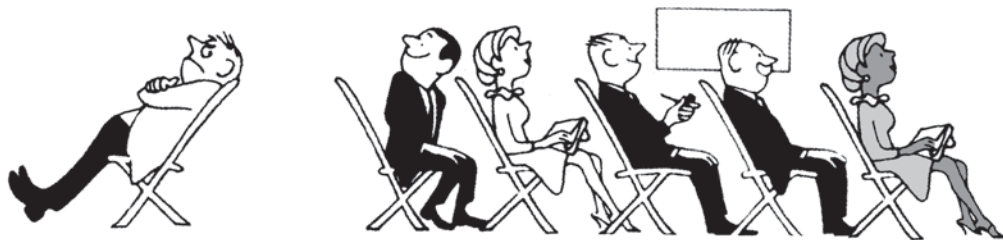
La Troisième Tradition

Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour être membre des AA.



Tout organisme n'a-t-il pas le droit d'imposer certaines conditions d'admission à ses membres ? Pourquoi les AA ont-ils renoncé à ce privilège et ont-ils décidé de ne refuser personne... sans exclusion » ? La réponse est simple : les premiers membres ont essayé l'autre méthode ; ça n'a pas marché ! A l'approche du dixième anniversaire du mouvement des AA, le bureau qui servait alors de siège social demanda à tous les groupes de lui faire parvenir la liste de règlements de leur groupe. Si l'ensemble de ces conditions avaient été mis en vigueur partout à ce moment-là, il eut été presque impossible à tout alcoolique d'en faire partie. Environ les neuf dixièmes de nos meilleurs et plus anciens membres auraient dû se retirer ! Toute idée de réglementation fut alors abandonnée et remplacée par quelques mots tout simples : la Troisième Tradition.

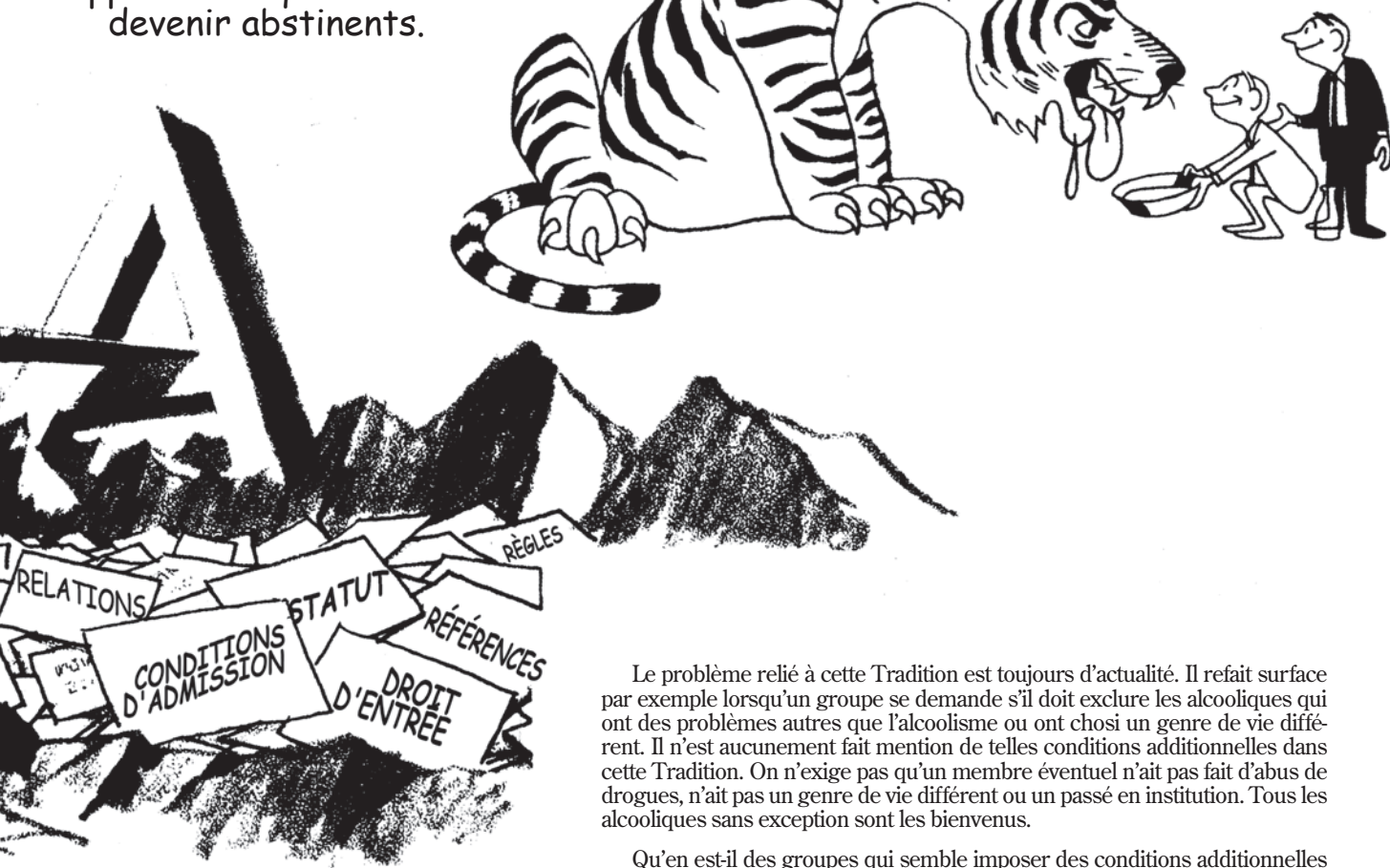
On demandera peut-être : « La Troisième Tradition n'est-elle pas un règlement en soi ? En effet, elle pose *une* condition pour devenir membre. Relisons-la attentivement et posons-nous une autre question : '*Qui* détermine si oui ou non le nouveau se qualifie, s'il désire arrêter de boire ? » Nul autre que lui-même, de toute évidence. Tous doivent prendre sa parole. En fait, il n'a même pas besoin de la déclarer à haute voix. Et c'est heureux qu'il en soit ainsi car beaucoup d'entre nous sommes venus aux AA avec un désir bien relatif de devenir abstinents et de le rester. Nous sommes vivants parce que la porte d'entrée des AA nous est restée ouverte.



Nous avons fait table rase de tout règlement ou obligation pouvant vous exclure des AA. Nous voulons que tous aient la même opportunité que nous de devenir abstinents.

« Nous ne craignons aucunement que tu nous fasses tort, si malhonnête et si violent, sois-tu. »

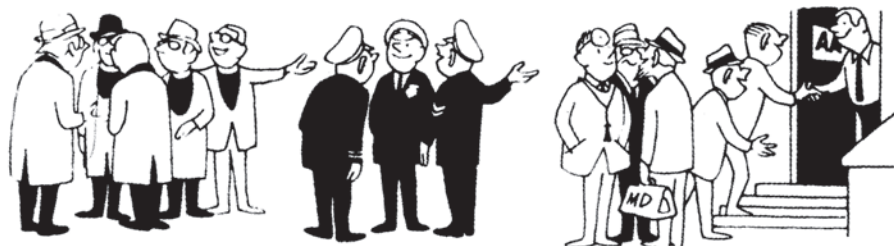
tiré des Douze Étapes et des Douze Traditions



Le problème relié à cette Tradition est toujours d'actualité. Il refait surface par exemple lorsqu'un groupe se demande s'il doit exclure les alcooliques qui ont des problèmes autres que l'alcoolisme ou ont choisi un genre de vie différent. Il n'est aucunement fait mention de telles conditions additionnelles dans cette Tradition. On n'exige pas qu'un membre éventuel n'ait pas fait d'abus de drogues, n'ait pas un genre de vie différent ou un passé en institution. Tous les alcooliques sans exception sont les bienvenus.

Qu'en est-il des groupes qui semble imposer des conditions additionnelles « au désir d'arrêter de boire » ? Il peut s'agir d'un groupe « spécial » ou d'un ensemble de groupes dont chaque membre serait, par exemple, soit un médecin, ou un jeune, ou un homme, une femme, un prêtre ou un agent de l'ordre. Les gens qui fréquentent ces groupes, de leur propre aveu, se considèrent d'abord des membres des AA. Ils fréquentent également les réunions ordinaires en plus de celles où ils trouvent réponse à leurs autres besoins personnels et ils demeurent fidèles au but premier des AA.

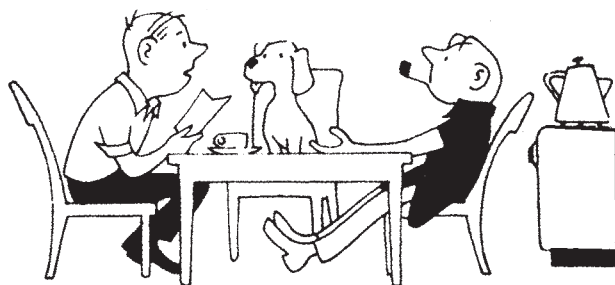
Ces groupes « spéciaux » ne sont qu'une des nombreuses facettes du mouvement des AA. Nos Traditions accordent une liberté unique, non seulement à chaque membre des AA mais aussi à chaque groupe.



La Quatrième Tradition

Chaque groupe devrait être autonome, sauf sur les points qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement.

Des petits...



Mais, dès que deux personnes ou plus se réunissent pour mettre en application les principes des AA, elles forment un groupe si elles le désirent.



Et vous êtes membre dès que vous le décidez.



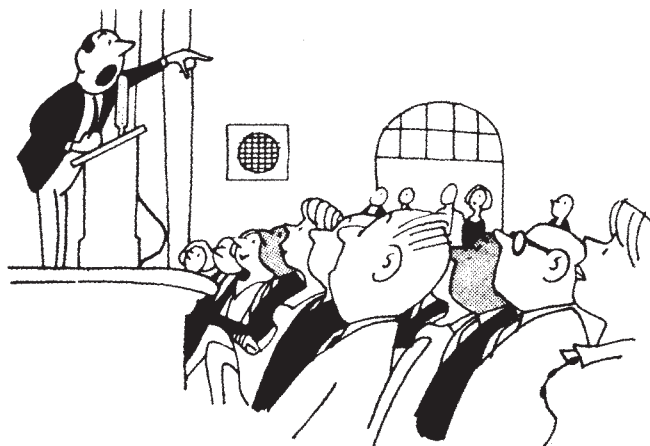
Dès qu'il voyage le moindrement, le membre des AA découvre très vite que le même esprit anime partout les AA. Mais, outre ce lien intime, il existe de grandes différences d'un groupe à l'autre. Ici, le voyageur voit trois membres discutant des Étapes dans le salon de l'un d'eux ; là, trois cents personnes écoutent des conférenciers dans un sous-sol d'église. Quelque part aux États-Unis, un silence respectueux accueille la conférencière qui débute en disant : « Mon nom est Ann et je suis une alcoolique. » Ailleurs, tous les auditeurs répondent joyeusement : « Bonjour, Ann ! ». Enfin, en beaucoup d'autres endroits, à des réunions dont la durée varie d'une heure à une heure et demie, il est possible qu'elle se présente en donnant son nom au complet. Partout à travers le monde, là où les AA sont établis, les groupes locaux sont entièrement libres d'établir leur propre mode d'opération.

Comme toujours, la liberté entraîne la responsabilité. Puisque tous les groupes sont autonomes, c'est à chacun d'eux qu'incombe la responsabilité de ne rien faire qui puisse nuire aux AA. De tels actes ont été posés dans le passé, ce qui justifie cette Tradition. Bill W. a déjà écrit : « Les Traditions des AA contiennent l'aveu implicite que notre Mouvement a ses déficiences. Nous admettons qu'en tant que société, nous avons des défauts et que ces défauts menacent constamment les AA. »

Démésurément gonflé, un immense ego peut inspirer à un groupe de se charger de toute l'information publique dans sa région sans égard aux autres groupes locaux. Lorsqu'un groupe est convaincu « qu'il a toutes les réponses », la marmite saute. Supposons par exemple qu'un groupe décide que la Onzième Tradition est techniquement désuète : « Nous vivons à l'ère de la compétition ! Nous allons sortir de l'anonymat et faire une grosse campagne de publicité pour les AA. » Aux yeux du grand public, ce groupe représente l'ensemble des AA. Ses cabrioles se répercutent non seulement sur les groupes locaux, mais également sur tout le Mouvement.

D'une certaine façon, la Quatrième Tradition ressemble à la Quatrième Étape. Elle suggère implicitement à chaque groupe des AA de faire son propre inventaire moral et de se demander avant d'entreprendre quelque action indépendamment des autres groupes : « Ceci est-il contraire à l'une des Traditions ? » Tout comme le membre qui décide d'adopter les Étapes comme guide vers une abstinence heureuse, le groupe bien avisé reconnaît que les Traditions ne sont pas des formules paralysantes mais bien des guides sûrs vers la réalisation de « l'objectif principal » de tous les groupes des AA.

|||||
des gros...



des différents...



La Cinquième Tradition

*Chaque groupe n'a qu'un objectif primordial,
transmettre son message à
l'alcoolique qui souffre encore.*

Peu importe nos intérêts

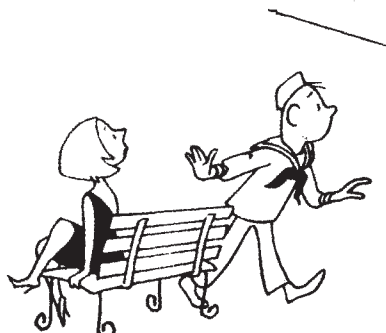


Je suis responsable.

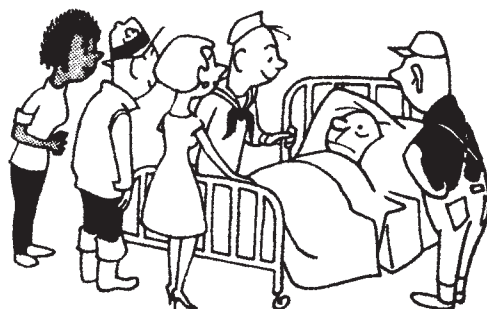
**Si quelqu'un quelque part
tend la main en quête d'aide,
je veux que celle des AA soit
toujours là...
et de cela, JE suis responsable.**

personnels, nous sommes liés ensemble par une RESPONSABILITÉ commune :
« Transmettre le message à l'alcoolique
qui souffre encore. »

À L'AIDE!



À L'AIDE!



Chaque nouveau membre apprend, souvent à ses dépens, qu'il doit accorder une priorité absolue à son abstinence. Sans elle, il ne peut rien faire d'autre. La Cinquième Tradition nous dit que les groupes ne doivent jamais perdre de vue *leur* « but premier ».

Un enthousiasme irréfléchi peut parfois éloigner un groupe de son objectif. Par exemple, un certain groupe offrait un programme des AA élargi, incluant de l'aide pour trouver de l'emploi aux nouveaux. La Cinquième Tradition ne désapprouve pas le membre des AA qui, individuellement, informe un autre membre qu'il y a une excellente ouverture ici ou là. Mais lorsque le groupe se transforme en bureau d'emploi, celui-ci place le nouveau dans l'incertitude quant à *son* « but premier ». La fonction des AA est de l'aider à devenir abstinent et à le demeurer. Après, il pourra lui-même chercher un emploi.

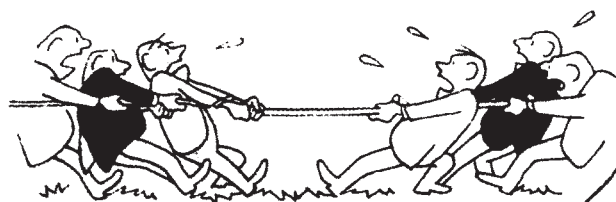
Un membre agissant avec prudence peut, s'il le désire, avancer quelques dollars pour un repas ou une chambre d'hôtel ; il peut même inviter un alcoolique chez lui pour quelque temps. Mais le groupe des AA lui-même n'est pas une société amicale de financement, pas plus qu'un organisme de bien-être social ou une agence d'hébergement.

Même à titre individuel, un membre profane en ces matières ne devrait jamais prendre l'initiative de s'accorder à lui-même un diplôme honoraire en médecine et faire des diagnostics, suggérer des remèdes ou s'amuser à analyser les névroses des autres membres. C'est précisément parce que cette faiblesse est très répandue chez les membres individuellement qu'il est important pour le groupe d'établir clairement qu'il n'entend nullement empiéter sur le terrain de la médecine. Fort de l'expérience de ses membres, le groupe n'a de compétence que pour transmettre un seul message : « Comment un alcoolique peut-il se rétablir avec les AA ? » Un point, c'est tout.

En dépit de cela, un groupe s'est récemment cru qualifié pour établir un « centre d'information sur l'alcoolisme ». Cette tentation est bien compréhensible ; elle l'était encore plus au moment où cette Tradition a été écrite car, en ce temps-là, l'ignorance du public face à la maladie de l'alcoolisme était beaucoup plus générale qu'aujourd'hui. Depuis lors, d'autres organismes ont été fondés pour renseigner et informer le public sur le sujet. Ceci n'est pas le but des AA mais, d'autre part, ces organismes tentent également d'aider l'alcoolique actif. Ils sont nos amis. La Sixième Tradition détermine les limites de ce que doivent être nos relations avec eux...

La Sixième Tradition

Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'il soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier.



Nous avons découvert qu'il y a toutes sortes de buts, de motifs et d'ambitions...
...certains pourraient nuire à la bonne réputation des AA



AA

L'« organisme connexe » peut être un groupe extérieur luttant contre l'alcoolisme ; ou encore une entreprise quelconque que certains membres désirent fonder. C'est cette deuxième catégorie qui a le plus souvent fait surgir des problèmes au début du Mouvement. Les organismes extérieurs de ce genre étaient très rares au moment de la fondation du Mouvement et certains membres pensaient que les AA devaient couvrir tout le champ de l'alcoolisme. À l'instigation d'un promoteur hors pair, (ainsi désigné dans Les Douze Étapes et les Douze Traditions), un groupe a construit un centre tous traitements pourvu d'un service de sevrage. Essayez d'imaginer un groupe entreprenant un tel projet ! Les discussions sur les coûts, l'architecture, le personnel, les honoraires, les médicaments et la réglementation risqueraient de faire la manchette dans les journaux locaux. (Un peu de pitié pour le nouveau, arrivant à ce groupe pour la première fois : « Attends, on s'occupera de toi plus tard ».)

Bien que cet ambitieux projet de centre ait échoué, des membres ont, par la suite, fondé des clubs, des fermes de repos, des maisons de transition, etc., qui ont eu du succès. Ces entreprises sont dirigées par des membres des AA et soutenues par d'autres membres, ou des membres potentiels. Cependant, puisque l'argent et la propriété sont en jeu, l'expérience nous a enseigné qu'il est alors sage de maintenir ces entreprises totalement indépendantes de tout groupe des AA et de ne pas inclure dans leur nom toute expression propre aux AA comme « Les Douze Étapes ».

La politique des AA envers les organismes extérieurs œuvrant dans le domaine de l'alcoolisme en est une de « collaboration » mais non « d'affiliation ». Un groupe peut collaborer par exemple en accueillant les personnes référées aux AA par des cliniques, ou encore, en parrainant des groupes dans les centres de détention ou autres. Malgré cela, des fonds pour un centre de réhabilitation ont été sollicités dans une *réunion des AA* d'une certaine région, impliquant ainsi une affiliation. Dans une autre région, le nom des AA a été mentionné sur la liste des bénéficiaires d'une campagne de souscription d'une fédération d'œuvres sociales...



Les membres des AA à l'emploi d'organismes extérieurs « portent deux chapeaux ». La Sixième Tradition, toutefois, les met en garde contre le port simultané de ces deux chapeaux ! À son travail, un membre peut être un conseiller en alcoolisme, mais pas un « conseiller des AA ». Aux réunions, il est tout simplement un membre des AA, non un expert en alcoolisme.

Il y a deux principales zones de danger : mais notre itinéraire a été tracé et les récifs clairement identifiés. Si nous nous en tenons éloignés, nous devrions faire une bonne traversée.



TOUTE
ACTIVITÉ
QUI
POURRAIT
NUIRE À
L'ENSEMBLE
DES AA

L'AFFILIATION
DE GROUPES AA À
QUI QUE CE SOIT
DE L'EXTÉRIEUR

La Septième Tradition

*Tous les groupes devraient
subvenir entièrement à leurs besoins
et refuser les contributions de l'extérieur.*

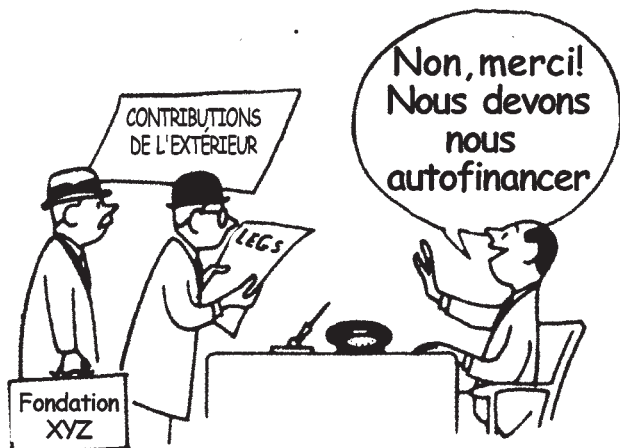
Nous « passons le panier » à nos réunions des AA pour défrayer les dépenses nécessaires à notre travail. Nos contributions subviennent aux besoins du groupe, du Bureau des Services généraux et de toutes les activités du Mouvement.



Alcooliques
actifs, nous
cherchions
toujours à
ce qu'on
nous fasse
l'aumône.



Une part de notre
rétablissement
vient du fait que
nous nous sommes
transformés en
êtres humains
responsables.

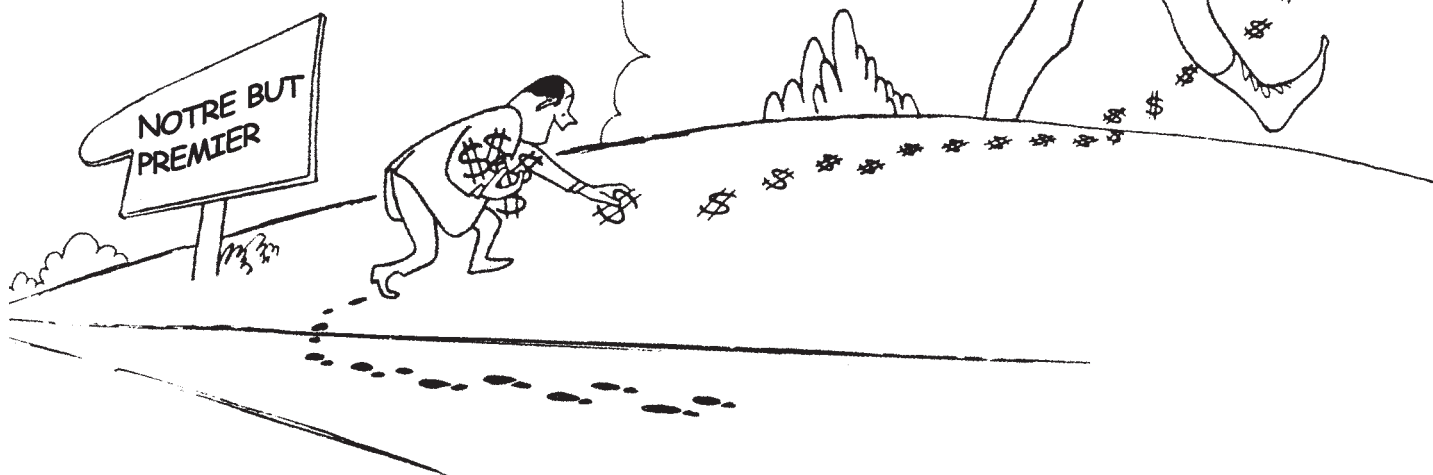


L'expérience nous a aussi appris que les AA doivent entièrement s'autofinancer et demeurer indépendants.

Il nous faut tout de même être pratiques. Un groupe peut difficilement tenir ses réunions dans la rue ; un panier vide ne remplira pas la cafetière ! Dès que nous nous impliquons dans le groupe, nous réalisons qu'il faut de l'argent pour qu'une réunion soit efficace. Puis nous voyons aussi plus loin. Comment l'intergroupe ou le bureau central, où tant d'entre nous avons cherché du secours, se tirent-ils d'affaires ? Les compagnies de téléphone ne fournissent pas leurs services gratuitement. A une échelle plus grande encore, nous découvrons l'ampleur des services rendus par le BSG à l'ensemble des groupes. Les AA subviennent à leurs propres besoins à tous les niveaux et dans chaque cas, cette responsabilité nous revient à chacun de nous, membres individuels, car les AA, c'est nous.

Nos premières contributions étaient probablement modestes. Ce fut le cas des premiers membres, appauvris par l'alcool, et ils ont cru qu'il était nécessaire de faire appel à des dons de l'extérieur pour suppléer à leurs maigres ressources.

L'appât du gain en a égaré plusieurs.
Ça pourrait nous arriver.



Leurs projets faisaient appel à la philanthropie organisée. (La Sixième Tradition n'avait pas encore été développée ; Bill W. se souvient d'un projet pour l'établissement d'une « chaîne d'hôpitaux ».) John D. Rockefeller Jr., un ami des débuts des AA, nous déclara : « J'ai bien peur que l'argent ne gâche votre affaire. » Quelques membres des AA en étaient déjà arrivés par eux-mêmes à cette conclusion ; graduellement, cette minorité devint la majorité à mesure que l'expérience prouvait que les membres eux-mêmes *pouvaient* contribuer assez pour permettre aux AA de réaliser leur objectif premier.

Dans son application la plus simple, la Septième Tradition est facile à comprendre. Ainsi, lorsque nous entendons dire qu'un nouveau groupe des AA s'est formé à l'aide de fonds d'un quelconque programme Fédéral anti-pauvreté, nous nous exclamons immédiatement : « Quelqu'un vient de se fourvoyer ! ». Mais il y a les cas marginaux. Un groupe lance un tirage au profit de son bureau central et invite le grand public à acheter des billets. Ou encore, un journal publie l'annonce d'une danse et d'un spectacle organisés par un groupe des AA. Ces deux projets ne seraient que routine pour tout autre organisme. Mais, pour nous, chacun d'eux

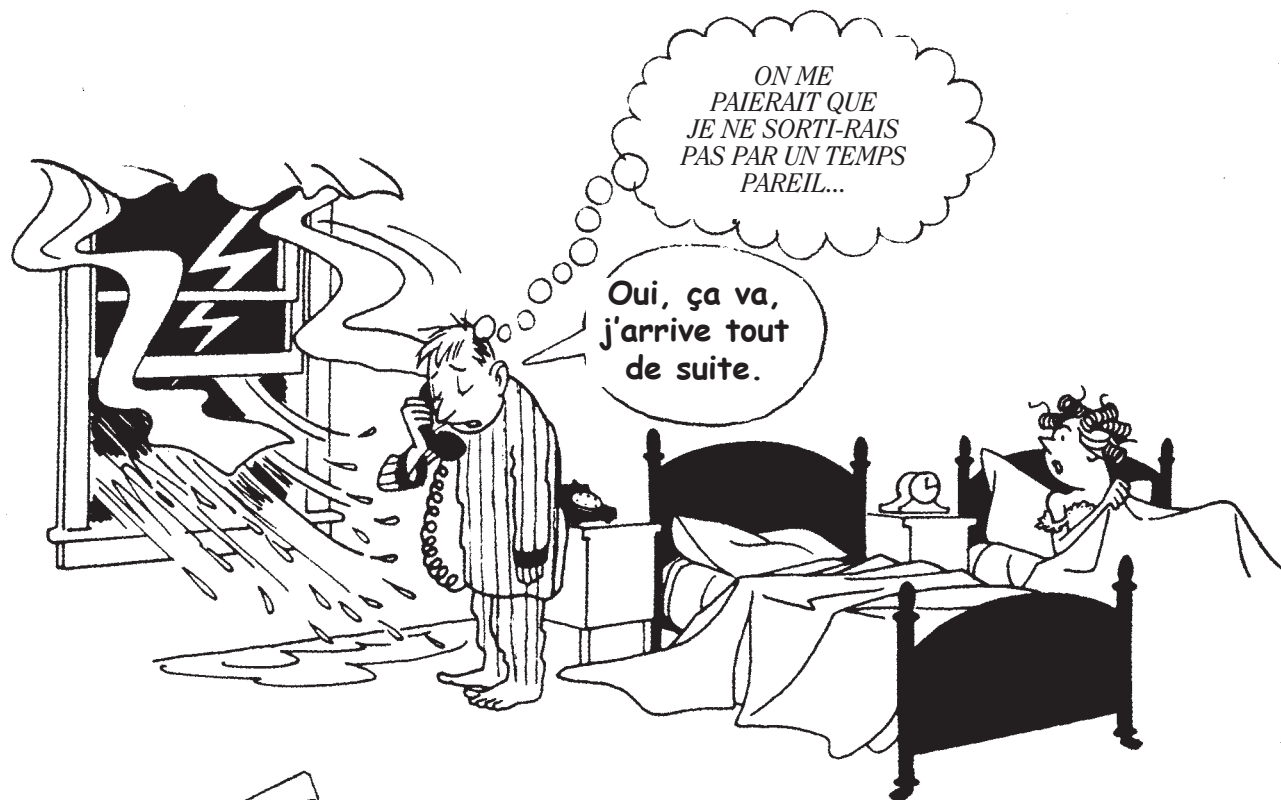
signifie qu'une fois encore nous demandons de l'argent à des non-membres.

Nous n'avons pas toujours besoin de solliciter. Les AA sont sur la liste des œuvres méritoires depuis un bon moment. Le BSG et les groupes refusent poliment les dons et les legs non sollicités. Il y a une note de réalisme dans la Septième Tradition. Les cadeaux imposants peuvent entraîner avec eux des obligations. Nous allons jusqu'à limiter à 5 000 \$ la somme que les membres peuvent léguer par testament ou contribuer annuellement aux AA de leur vivant, ceci afin qu'aucun de nous, si riche soit-il, ne puisse s'acheter de l'influence chez les AA.

L'argent peut aussi poser un problème d'un tout autre ordre pour les groupes dont le trésor atteint un montant trop élevé, dépassant une prudente réserve. Les désaccords sur les façons d'utiliser ces surplus ont brisé l'unité de plus d'un groupe des AA et les ont détournés de leur but. Mais il existe une solution très simple qui raffermirait notre unité et sert notre objectif : donner ces surplus pour les services et les activités des AA...

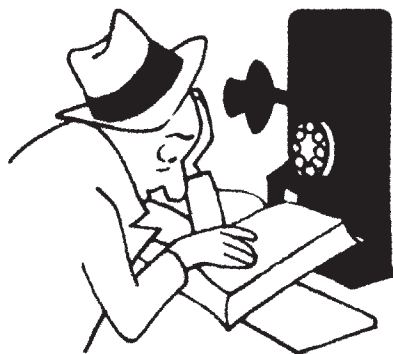
La Huitième Tradition

Le Mouvement des Alcooliques anonymes devrait toujours demeurer non professionnel, mais nos centres de service peuvent engager des employés qualifiés.



Bien qu'à caractère spirituel le mouvement des AA n'en vit pas moins dans la réalité. La Huitième Tradition, comme la Septième, est axée sur un mot de six lettres qui n'est mentionné ni dans l'une ni dans l'autre : le mot « argent ». Souvent, nous avons dû répondre à un nouveau quelque peu sceptique : « Non ! Je ne suis pas un travailleur social, je ne suis pas payé pour te parler. Je le fais parce que c'est pour moi la meilleure façon de rester abstinent ! »

Ceci ne veut toutefois pas dire que l'idée de devenir professionnel n'a jamais effleuré la pensée d'aucun membre des AA. Lors des maigres années du début, Bill W. lui-même a pensé à devenir thérapeute non professionnel dans le but de gagner de l'argent en utilisant l'expérience acquise à aider des alcooliques. Aidé par une vigoureuse intervention de la conscience du groupe, il a cependant très vite réalisé qu'il ne pourrait jamais suspendre à sa porte une plaque disant : « Bill W. Thérapeute des AA, 10 \$ l'heure ». Les premiers membres ont vite réalisé qu'aucun d'entre eux ne devrait jamais demander ou accepter d'être payé pour « transmettre le message à un autre, directement et face à face ».

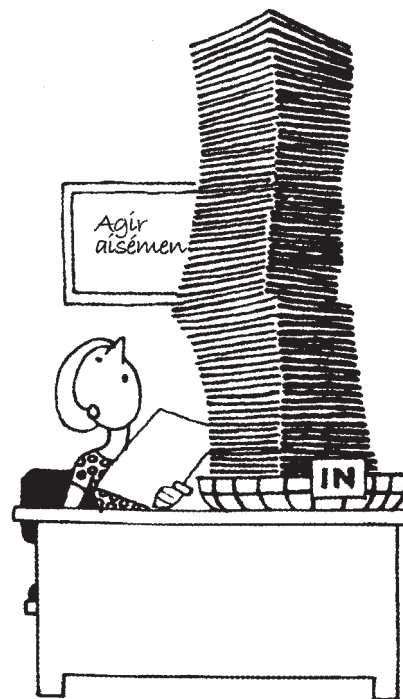


Mais de nouvelles questions se sont posées avec l'augmentation du nombre de membres et la large diffusion du message d'espoir, entraînant des milliers d'alcooliques à la recherche des AA. Les premiers intergroupes ou bureaux centraux étaient généralement tenus par des membres bénévoles. Aujourd'hui, la plupart de ces bureaux sont tellement achalandés qu'ils nécessitent l'emploi à plein temps d'employés rémunérés. Naturellement, les AA sont mieux équipés que les non-alcooliques pour ces tâches, mais devraient-ils être payés pour faire la Douzième Étape ? Non ! Au bureau, ils ne font que la préparer. Lorsqu'ils font le nécessaire pour faire admettre à l'hôpital un ivrogne malade ou qu'ils informent un nouveau tout tremblant de l'endroit de la réunion la plus près pour ce soir-là, ils ne font qu'aider cet alcoolique à recevoir le message directement d'un membre.

Le « siège social » du Mouvement a évolué de la même façon. Disposant au début d'une seule pièce pour Bill W. et d'une secrétaire, il est devenu le Bureau des Services généraux tel que nous le connaissons. Ce bureau dispose d'un personnel complet et d'un service du courrier qui assure les communications des AA dans le monde entier. Pour assurer le bon fonctionnement du bureau, les employés, membres des AA ou non, sont rémunérés selon une échelle comparable à celle du secteur privé. Et les membres des AA qui forment le personnel

du bureau sont exactement sur le même pied que les membres des AA qui travaillent à l'intergroupe. Supposons qu'un jour, de passage à New York, vous visitiez nos bureaux des Services généraux. L'employé qui s'arrête quelques moments pour causer avec vous vient peut-être de travailler à la prochaine Conférence ou, encore, de correspondre avec des groupes de votre propre région, les aidant ainsi à mieux transmettre le message. Pour ce travail, il reçoit un salaire. Cependant, vous pourrez l'entendre dire à quelqu'un qu'un nouveau l'accompagnera ce soir à son groupe. Sa seule rémunération pour ce geste est sa propre abstinence.

Les membres qui s'acquittent de ces tâches sont payés en réalité pour leurs connaissances et leur compétence. Lorsqu'ils remplissent une fonction au Bureau des Services généraux, que ce soit à la rédaction ou à l'édition de livres et de brochures approuvés par la Conférence ou à la préparation de la revue Grapevine, ils mettent à profit leur compétence comme correspondants, gestionnaires, rédacteurs, éditeurs, artistes, correcteurs d'épreuves, aussi bien que leur connaissance de la structure du Mouvement. Occasionnellement, des membres donnent bénévolement leur temps et leurs talents pour exécuter tous ces travaux et leur apport est certes très apprécié. Mais qu'arriverait-il si le Mouvement décidait du jour au lendemain de n'avoir recours qu'à des membres bénévoles pour son fonctionnement ? Présentement la quantité des travaux à effectuer est beaucoup trop considérable pour être ainsi exécutée durant des heures de loisirs glanées ici et là, et seuls les membres riches ou retraités pourraient y consacrer tout leur temps. Trouver à même ce groupe restreint les membres qualifiés pour accomplir des tâches particulières serait limiter le choix à un nombre insuffisant, sinon inexistant.



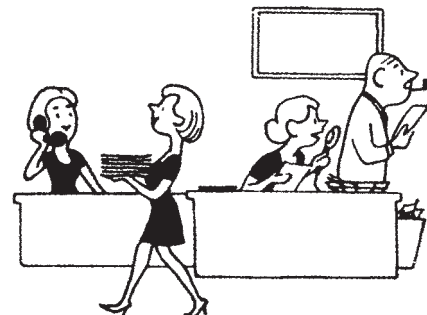
L'emploi exclusif de bénévoles poserait un autre problème. Comment alors, sans paraître ingrat ou manquer à la bienséance, critiquer ou rejeter un travail fait gratuitement. Les travaux rémunérés effectués pour le Mouvement font l'objet d'une vérification rigoureuse. Prenons l'exemple de nos publications (celle-ci, par exemple). Quel que soit le sujet traité, nous voulons que chacun d'eux exprime aussi clairement que possible la conscience de groupe des AA dans son ensemble. Tout nouveau projet doit d'abord recevoir l'approbation de la Conférence. Une fois obtenue, il est sous la constante surveillance du Comité des publications du Conseil des Services généraux. Il arrive souvent que des changements importants soient apportés à une nouvelle publication. Le produit fini doit alors recevoir la double approbation de ce Comité et de celui du Comité des publications de la Conférence. Les textes font souvent l'objet de révisions ultérieures.

« Un instant ! pourrait s'écrier un vieux membre, qu'est-ce qui arrive ? Le Dr Bob n'a-t-il pas dit : « Gardons ça simple » ? »



La Neuvième Tradition

Comme Mouvement, les Alcooliques anonymes ne devraient jamais avoir de structure formelle, mais nous pouvons constituer des conseils ou des comités de service directement responsables envers ceux qu'ils servent.



Les dernières paroles prononcées peu avant sa mort par le Dr Bob à Bill W., son compagnon des premières heures, furent : « Gardons ça simple ! » Conscient que « ça » signifiait notre programme de rétablissement, Bill écrivit ultérieurement. « Nous devons faire une nette distinction entre la simplicité spirituelle et la simplicité fonctionnelle... Lorsqu'il s'agit de l'action des groupes, des régions ou du Mouvement dans son ensemble, nous nous rendons compte que dans une certaine mesure, nous devons être organisés pour transmettre le message, sinon c'est le chaos. Et le chaos n'est pas la simplicité.

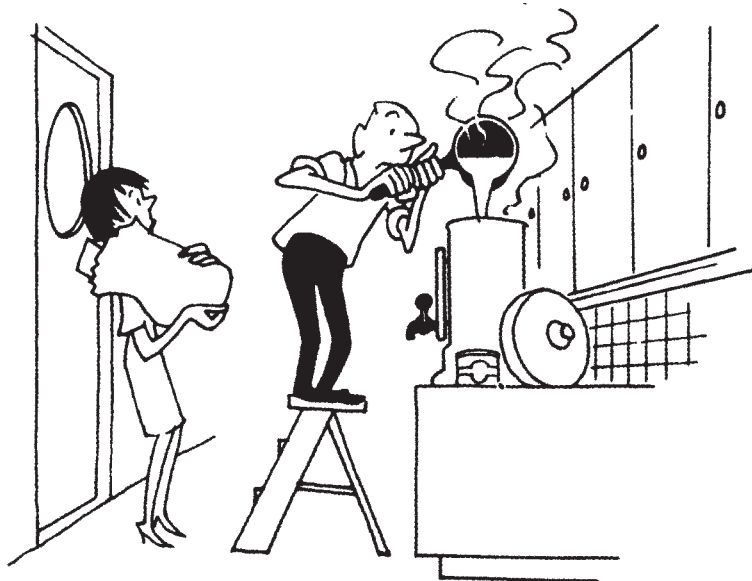
Lorsque la Neuvième Tradition parle « des AA comme Mouvement », elle va directement au cœur de l'expérience des AA, et au cœur de la « simplicité spirituelle » de l'appel à l'aide, peut-être silencieux, d'un alcoolique, et de la réponse d'un autre alcoolique : « Je sais ce que tu ressens ! Nous sommes ici pour t'aider. » Une telle communication peut-elle être organisée ? Voyons voir.

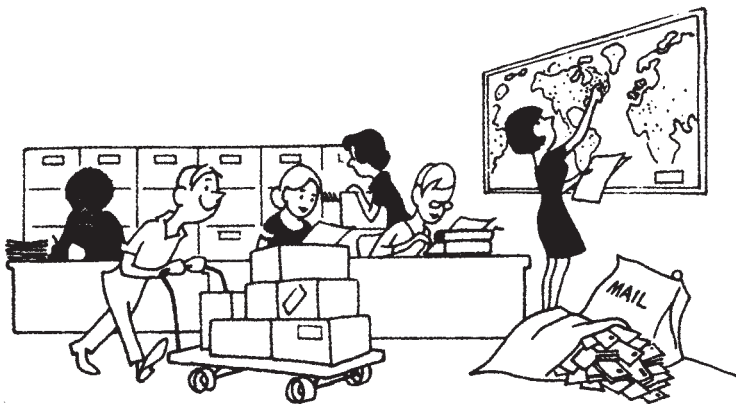
La pratique du parrainage des AA examinée par un non-membre initié aux méthodes modernes d'administration lui paraîtra une opération menée au petit bonheur. Pourquoi ne pas avoir recours aux ordinateurs ? Ainsi, un membre des AA assis à son pupitre à l'intergroupe pourrait simplement dire ceci : « Tu veux de l'aide ? En premier lieu, il te faut un parrain à ta mesure. Or des profils de caractère de tous nos parrains sont en mémoire dans nos ordinateurs. Nous allons trouver celui qui te conviendra le mieux si tu veux bien répondre à ce questionnaire... Hé ! Où vas-tu ? Reviens ! » Ce serait une des façons d'organiser « Les AA comme Mouvement ». (Mais quelle façon !)

Tout de même, un certain degré d'organisation est nécessaire à la bonne marche des groupes. Si chacun pense qu'un autre préparera le café, nous n'en aurons pas ! Pour éviter un tel désastre, un ou plusieurs membres acceptent librement la responsabilité de la préparation des rafraîchissements aux réunions. Tout le long de la chaîne, depuis la préparation du café jusqu'au poste

NOUS ÉLISONS DES COMITÉS ET DES CONSEILS

Mais qu'ils préparent le café... ou qu'ils aident à la formation de groupes



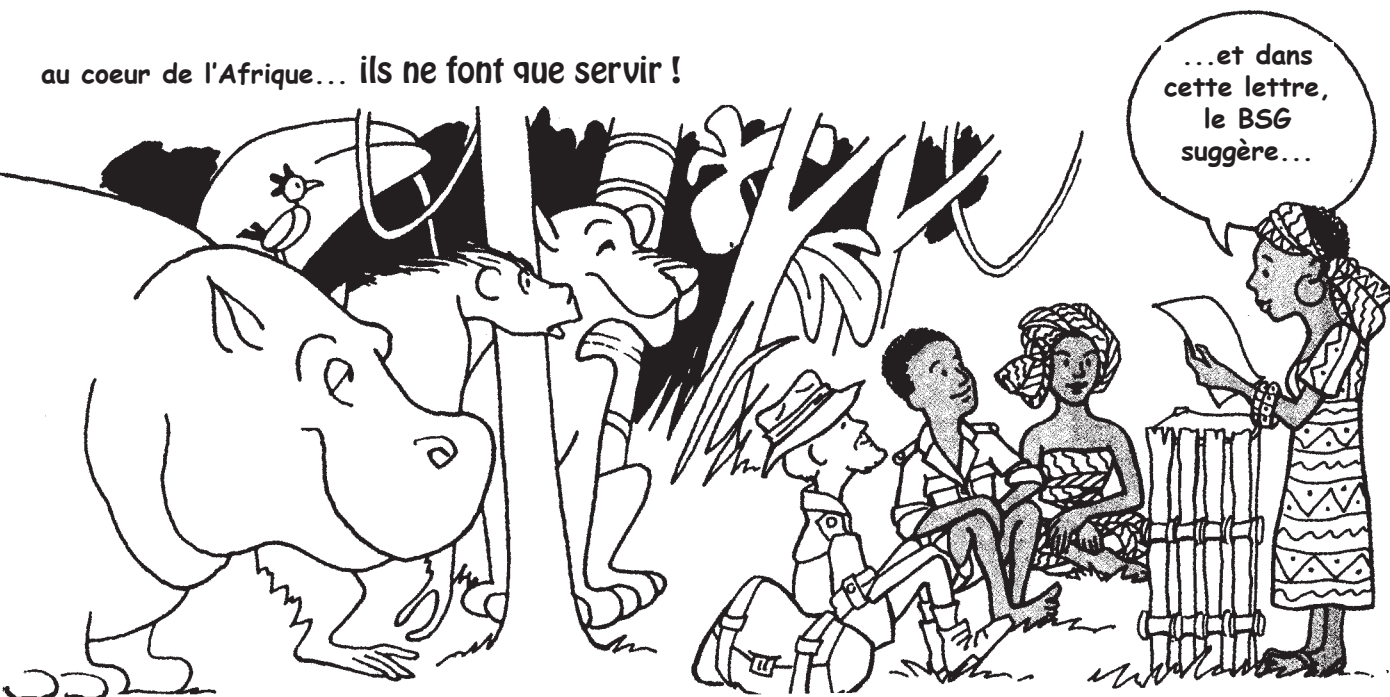


d'administrateur au Conseil des Services généraux, ceux qui s'impliquent dans les services chez les AA assument une responsabilité ; ils n'exercent pas une autorité ! (Ici, les Deuxième et Neuvième Traditions se rejoignent.) Les titulaires de fonctions de groupe sont responsables envers les membres du groupe ; les comités d'intergroupe envers les groupes de leur localité ; les comités des établissements envers les groupes AA dans les centres de détention et de traitement ; les comités régionaux envers tous les groupes de leur région ; les délégués et les comités de la Conférence envers tous les groupes des États-Unis et du Canada ; le bureau, le conseil des Services généraux et les comités du Conseil envers tous les groupes et membres du monde entier.

Le conseil d'administration d'une entreprise privée ordinaire a le pouvoir discrétionnaire de déterminer les plans d'action et les politiques de l'entreprise. Notre conseil d'administration joue le rôle de gardien seulement ; les administrateurs votent à la Conférence, mais à titre personnel, avec seulement un vote chacun. Dans l'industrie, les bureaux des succursales s'exécutent dès que le bureau-chef émet une directive. Notre BSG n'est qu'un bureau central d'information sur les AA, qui offre des suggestions fondées sur les expériences des groupes.

Malgré un si faible degré d'organisation, les AA fonctionnent miraculeusement. Peut-être est-ce parce que la Cinquième Tradition s'applique à chacun des comités et des conseils tout autant qu'à chaque groupe des AA. En se conformant étroitement à son « but primordial » dans toutes ses activités, le Mouvement entretient la « simplicité spirituelle ». Perdre de vue ce but premier et embourber le Mouvement avec des questions étrangères à sa vraie cause l'entraînerait dans de dangereuses complications.

au coeur de l'Afrique... ils ne font que servir !

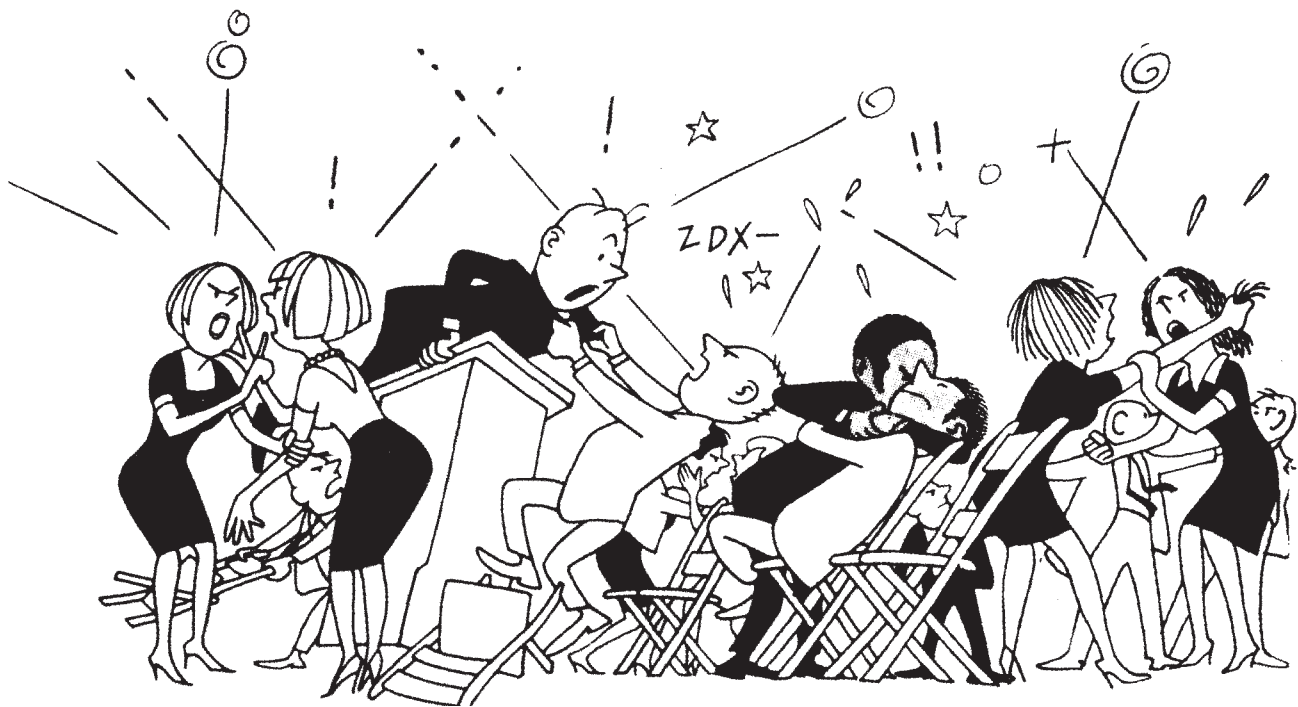
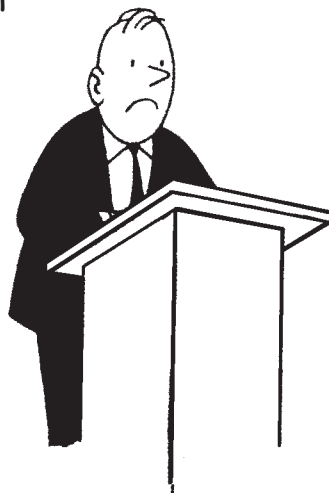


La Dixième Tradition

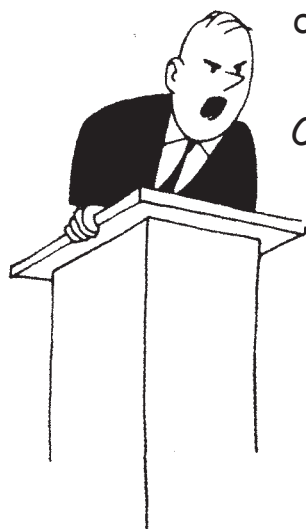
Le Mouvement des Alcooliques anonymes n'exprime aucune opinion sur des sujets étrangers ; le nom des AA ne devrait donc jamais être mêlé à des controverses publiques.

Et, grâce aux AA,
j'ai vécu abstinant et
heureux depuis dix
ans.
Je vous remer-
cie.

Mais, avant de vous quitter...



... je sais que je parle au nom de tous les AA en protestant contre la législation présentement à l'étude au Parlement. Je veux parler de ce ramassis d'ordures qu'est le projet de loi No. X7-11-12 de la Chambre des Communes !



... Ce projet de loi ne doit pas passer !
Et j'envoie un télégramme à cette fin au nom des AA et de notre groupe !



Ah !
Oui ?

T'es qui toi ?



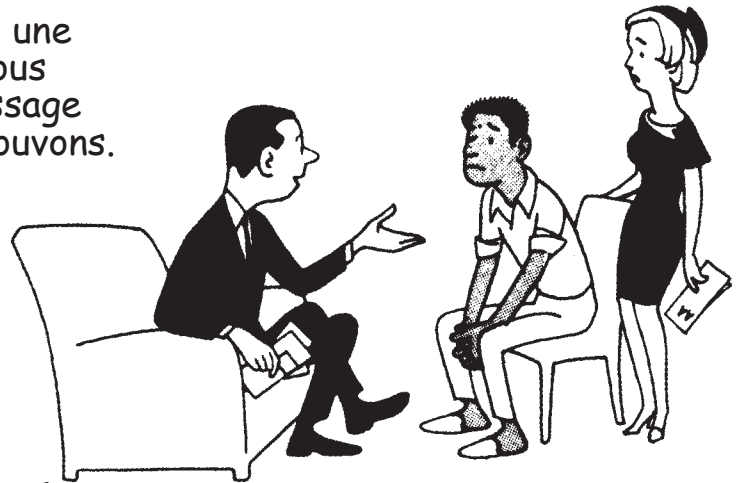
Comment devenir abstinent et le demeurer dans un tel climat ?



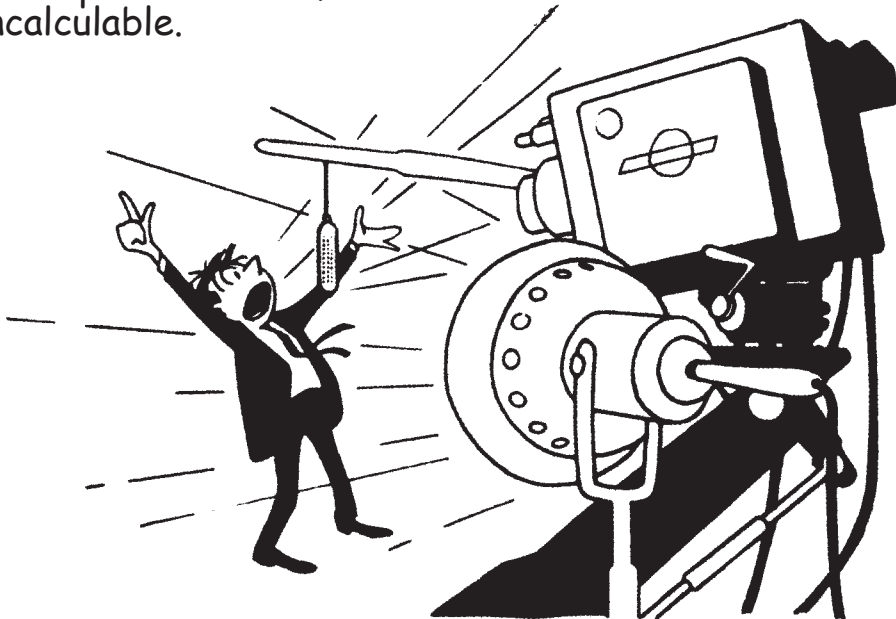
La Onzième Tradition

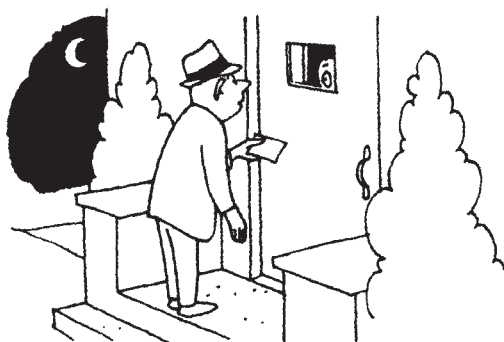
La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame ; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et parlée, de même qu'au cinéma.

Nous ne sommes pas une société secrète... Nous transmettons le message partout où nous le pouvons.



Mais, nous devons toujours rester conscients que les membres qui se prennent pour des messies et qui parlent au nom des AA dans les médias peuvent nous faire un tort incalculable.





Le plus grand attrait des AA est celui de l'alcoolique rétabli par la mise en pratique de notre programme. Lorsqu'on demande aux membres ce qui les a amenés à rechercher l'aide des AA, la réponse la plus fréquente est : « Un autre membre des AA. » Leurs chances de rétablissement auraient été bien minces si nous étions restés cachés. Mais bon nombre d'entre nous avons préféré dire à nos amis, nos voisins, nos employeurs, nos compagnons de travail ou notre pasteur que nous étions membres des AA. En agissant ainsi, nous *ne* brisons *pas* notre anonymat au sens de la Onzième Tradition.

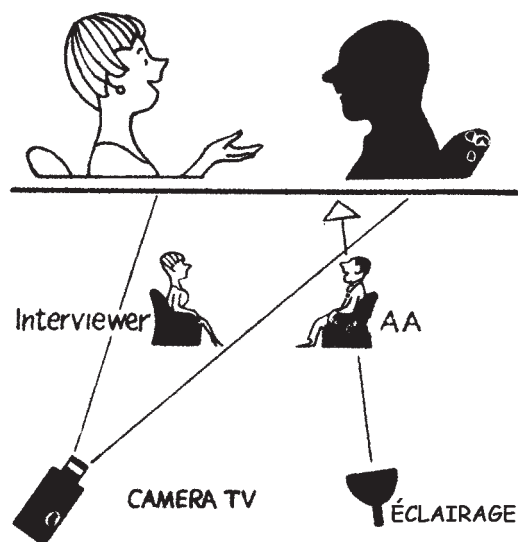
Supposons qu'un alcoolique malade n'a jamais la chance de rencontrer un membre des AA. Comment s'y prendra-t-il pour nous trouver ? Ses recherches seront difficiles si le groupe local croit devoir également rester anonyme. Rappelons-nous que la Tradition parle de « l'anonymat *personnel* ». Aucun alcoolique ne pourra être attiré vers les AA s'il en ignore l'existence ou s'il a une opinion défavorable et déformée de ses membres ou de son programme.

La principale tâche de nos comités d'information publique est de présenter un portrait fidèle des AA. De plus, ils transmettent souvent le message à certaines personnes, des officiers de police jusqu'aux directeurs de personnel, qui rencontrent souvent des alcooliques actifs dans leur milieu de travail.

Comment demeurer anonyme à la télévision

Les AA informent le public par tous les médias d'information. À la radio, il est facile de préserver l'anonymat de nos membres. Mais à la télévision (peu répandue au moment où les Traditions ont été écrites), c'est une toute autre histoire. La Conférence est d'opinion qu'un membre brise son anonymat lorsqu'il est identifié à l'écran comme membre des AA et que l'on montre son visage... que son nom soit mentionné ou non. Nonobstant ceci, la télévision avec son vaste auditoire ne peut être ignorée.

On a utilisé diverses techniques pour protéger l'anonymat à la télévision : des écrans, des masques, des éclairages en contrejour ne montrant que des silhouettes des membres, des angles de caméras ne permettant de les voir que de dos. L'utilisation de la technique de la silhouette illustrée ici est simple, rassurante et tout à fait correcte. Car, il ne s'agit pas de faire des personnalités mais bien d'expliquer le programme des AA. Les bris d'anonymat dans les médias ne font pas qu'effaroucher les candidats timides ; ils peuvent compromettre l'abstinence de celui-là même qui, en brisant son anonymat, viole l'esprit du programme des AA et des Traditions.



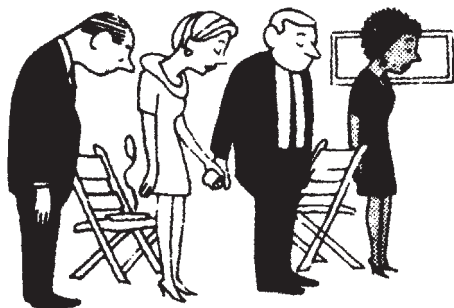
La Douzième Tradition

*L'anonymat est la base spirituelle de toutes
nos traditions et nous rappelle sans cesse de
placer les principes au-dessus des personnalités.*

Rappelons-nous toujours que
l'anonymat - ne prendre au-
cun crédit pour notre
rétablissement ou celui
d'autres membres - est
l'humilité à l'oeuvre.



L'anonymat tel qu'observé chez les AA est à la base une simple manifestation d'humilité. Lorsque nous utilisons les Douze Étapes pour nous rétablir de l'alcoolisme, *chacun* de nous tente d'atteindre une authentique humilité et de fonder le respect de soi sur la base solide de la vérité plutôt que sur nos opinions fantaisistes de nous-mêmes. Lorsque nous utilisons les Douze Traditions pour travailler ensemble chez les AA, nous cherchons *tous* à atteindre l'humilité : comme individus, en reconnaissant notre vraie place chez les AA ; comme Mouvement, en reconnaissant la vraie place des AA dans le monde.

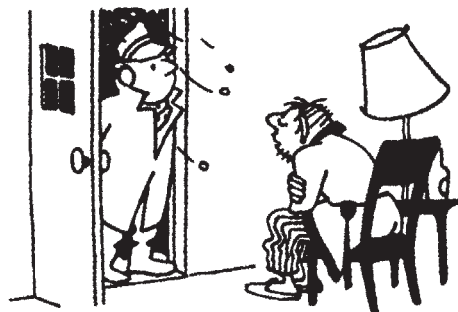


La Première Tradition nous rappelle à tous qu'aucun de nous ne se rétablit par ses propres moyens et qu'il doit maîtriser ses ambitions et ses désirs personnels pour garder l'unité de son groupe et de notre Association. Nous ne devons jamais nous prendre pour des vedettes chez les AA, peu importe la fonction que nous occupons (Deuxième Tradition).

Nous ne sommes que des alcooliques réunis ensemble et (Troisième Tradition) dans nos groupes, nous n'avons aucune autorité pour régler les conditions requises des alcooliques recherchant la même aide que celle que nous avons reçue. Oui, sûrement, un groupe a aussi besoin d'humilité. Il peut publier son nom mais, respectant l'*esprit* de l'anonymat, il doit constamment veiller à ce que le groupe « Untel » ne soit considéré que comme une partie d'un grand tout (Quatrième Tradition) et être toujours attentif à considérer le bien-être de tous les autres groupes des AA dans chacune de ses entreprises. Dans toutes les actions individuelles et de groupe, nous devons toujours nous rappeler la signification du nom complet de notre Mouvement. Ce nom ne représente aucune religion établie, pas plus qu'il n'est une nouvelle religion. Nous ne sommes ni des évangélistes ni des gourous cherchant à sauver l'humanité : Nous ne sommes que des alcooliques anonymes cherchant à aider d'autres alcooliques (Cinquième Tradition).

Dans la lutte grandissante contre l'alcoolisme, nous ne devons jamais laisser notre orgueil nous détourner de notre but et nous amener à nous associer à d'autres organismes dont nous convoiterions le pouvoir, le prestige et les moyens financiers. Au lieu de cela, pensant toujours à la Sixième et à la Septième Tradition, nous orienterons notre action vers la réalisation du seul objectif premier des AA.

Nous ne devrions jamais nous enorgueillir d'effectuer sans rémunération un travail aussi méritoire que celui de la Douzième Étape. Le travail de Douzième Étape ne s'évalue pas en argent (Huitième Tradition) et nous avons déjà été rémunérés par anticipation en devises d'une valeur autrement plus grande : notre vie même. Dans cette même Tradition, il est suggéré qu'un centre de service maintienne l'humilité des AA en rémunérant convenablement ses employés plutôt que de considérer les AA comme une entité d'une valeur telle que faire partie de son personnel devient un privilège.



Les responsabilités qui nous sont confiées chez les AA sont définies par la Neuvième Tradition comme des occasions de servir, non comme des titres ronflants. L'humilité du Mouvement lui-même est sauvegardée par la Dixième Tradition qui nous suggère de refuser de nous imposer en tant qu'autorité en utilisant son poids sur la place publique.

Pour reprendre l'exagération employée lors d'une campagne de publicité (Onzième Tradition), nous ne désirons pas présenter notre programme comme un « remède infallible ». Nous ne voulons pas non plus dramatiser notre programme en identifiant des membres des AA bien connus à l'extérieur, cherchant ainsi à faire croire que le rétablissement a été pour chacun de nous une réussite personnelle. La Douzième Tradition nous rappelle que nous nous appuyons sur quelque chose de bien plus fort que notre nature humaine. Nos principes viennent en premier lieu et ils n'ont pas été inventés par nous. Ils sont les reflets de valeurs spirituelles éternelles. Par cette Tradition, nous reconnaissons humblement, en tant qu'association et comme individus, notre dépendance envers une puissance supérieure à nous-mêmes.

*Parce que nous sommes responsables de l'avenir des AA,
nous devons :*

placer notre bien-être commun en premier lieu et
préserver l'unité du mouvement des AA,
car de cette unité dépendent nos vies
et celles des membres à venir.

